

*Questions orales*LES DONNÉES FINANCIÈRES PRÉSENTÉES PAR LES
RESPONSABLES

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Le premier ministre sait certainement que les comptables de Canadair, Thorne Riddell, ont attesté que la société avait réalisé des bénéfices net d'impôts de plus de 3 millions de dollars pour l'année se terminant le 31 décembre 1981. Cette déclaration, qui a induit le gouvernement, la Chambre des communes et ses comités en erreur, a permis à la société d'emprunter ou de faire garantir des emprunts de 1.35 milliard de dollars et d'obtenir une avance de fonds de 200 millions de dollars l'année dernière. Pourquoi les dirigeants de cette société et Thorne Riddell ont-ils induit la Chambre des communes en erreur, et quelles mesures le gouvernement compte-t-il prendre à l'endroit des vérificateurs de Thorne Riddell et des membres du conseil d'administration de Canadair pour avoir déformé les faits? Après tout, c'est à cause de cela qu'on nous demandera de renflouer Canadair en lui fournissant bien au-delà de un milliard de dollars.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je ne concède pas au député qu'on a essayé de déformer les faits ou d'induire les députés en erreur, pour reprendre ses propres paroles. Ceux qui ont exposé les faits et certifié le bilan de Canadair, c'est-à-dire le vice-président chargé des finances de la société et les comptables, sont des gens honorables et respectables. Comme je l'ai dit aux collègues du député, les prévisions à l'égard des ventes futures étaient peut-être un peu trop optimistes. C'est notamment pour cela que nous avons pris la décision très importante de charger la CDIC d'examiner à fond les activités de Canadair, de de Havilland et des autres sociétés de la Couronne, car elle fera une analyse beaucoup plus poussée des opérations commerciales de ces sociétés.

* * *

LES ARMES NUCLÉAIRES

LE DÉPLOIEMENT DES MISSILES SOVIÉTIQUES EN EUROPE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, mes questions s'adressent au premier ministre et ont trait à l'entretien qu'il a eu avec M. Gorbachev, de l'Union soviétique. Hier, devant un comité mixte, M. Gorbachev n'a pas répondu aux questions qui lui ont été posées au sujet de la mesure désstabilisatrice qu'a prise l'Union soviétique en déployant des missiles SS 20 en Europe. Le premier ministre dira-t-il à la Chambre s'il a soulevé cette importante question au cours de son entretien avec M. Gorbachev et, dans l'affirmative, quelle réponse il a obtenue?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je ne crois pas que le Règlement vous permette de m'autoriser à parler des délibérations d'un comité parlementaire. Cela n'est pas prévu dans le Règlement. Toutefois, je puis dire que M. Gorbachev et moi avons discuté passablement de questions d'armement, et je suis disposé à répondre de mon

mieux à des questions à ce sujet si elles sont posées par le chef du Nouveau parti démocratique.

M. Broadbent: Madame le Président, je suppose que le premier ministre n'a tout simplement pas entendu la première partie de la question. Je ne lui ai pas demandé de parler des délibérations du comité mixte. Ma question portait explicitement sur son entretien avec M. Gorbachev. Je la répéterai donc en posant ma seconde question.

LES ENTRETIENS DU PREMIER MINISTRE AVEC LE
REPRÉSENTANT DE L'UNION SOVIÉTIQUE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Est-ce que le premier ministre a évoqué auprès de M. Gorbachev l'initiative désstabilisatrice qu'a prise l'Union soviétique en déployant les missiles SS 20 il y a quelque temps en Europe? Dans l'affirmative, quelle réponse en a-t-il obtenue?

● (1425)

A-t-il également évoqué auprès de M. Gorbachev la possibilité de discuter en même temps des engins tactiques et des engins stratégiques aux entretiens de Genève, étant donné que notre ambassadeur M. Ignatieff a dit comme d'autres que si l'on veut que les pourparlers débouchent sur des mesures sérieuses de désarmement nucléaire, il faudra qu'ils portent sur les armes tant stratégiques que tactiques?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, sur la première question je réponds par un oui catégorique. J'ai évoqué auprès de M. Gorbachev la question de savoir pour quelle raison les Soviétiques ont mis en place les SS-20. Sa réponse a été la même j'imagine que celle qu'il a donnée au comité.

Une voix: Il n'a pas répondu.

M. Trudeau: Il paraît qu'il n'a pas répondu. Bien sûr, madame le Président, je ne chercherai pas à interpréter la pensée de M. Gorbachev sur ce point, mais ce qu'il m'a répondu en substance, c'est que selon eux il n'y a pas d'escalade à passer du SS-4 et du SS-5 au SS-20. Voilà la réponse que donnent les Soviétiques depuis un certain temps. Faut-il ajouter que la plupart des Européens avec lesquels je me suis entretenu n'admettent pas cette réponse.

J'ai également évoqué avec M. Gorbachev le fait que même dans l'idée de compromis qui est sortie de la promenade au bois de Kvitsinsky-Nitze, le missile de croisière qui inquiète tant le député et son parti n'était pas considéré comme aussi dangereux ou désstabilisateur que le Pershing II. En fait, madame le Président, j'ai demandé à M. Gorbachev s'il n'était pas vrai que le missile de croisière ne les inquiète pas autant que le Pershing II, et que dans le projet d'accord consécutif à la promenade au bois il était reconnu par le négociateur soviétique, au moins à titre préliminaire et en avant-projet, que le missile de croisière pourrait être déployé mais non le Pershing II. Cela ne montre-t-il pas que les Soviétiques s'inquiètent moins du missile de croisière que le député et son parti peut-être?